



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SESSION ORDINAIRE
Séance du 21 décembre 2016

**DELIBERATION N° 219/12/2016 : EXERCICE 2017 - BUDGET PRIMITIF ANNEXE TRANSPORTS
URBAINS**

L'an deux mille seize, le mercredi 21 décembre à 17h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 15 décembre 2016.

Présents Titulaires : 34

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Alain ABADIE, Mathieu ALBERT, Danielle AMOUROUX, Danielle BEDOS, Maxime BERAUDO, Marie-Claude BERLY, Pierre BONNEFOUS, Nadine BOUVET, Jean-Luc BUDOIA, Nadia CHEKLIT, Jean-Martial DEJEAN, Thierry DEVILLE, Philippe FRANCOIS, Jean-François GARRIGUES, Jacques GAYRAL, Annie GUILLOT, Aline HUARD, Jean-Louis IBRES, Aurore KOTHE, Francis LABRUYERE, Pierre-Antoine LEVI, Christine MOLLIN, Christian MOULIS, Pauline MUGNIER, Paulette MULLER-DUPONT, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Christian PEREZ, Rodolphe PORTOLES, Valérie RABAULT, Bernadette SERIEYS, Monique VALAT, Thierry VIALLO.

Absents ayant donné pouvoir : 10

Mesdames, Messieurs, Anne ALASSANE à Marie-Claude BERLY, Aline CASTILLO à Pierre BONNEFOUS, Roger CATUSSE à Francis LABRUYERE, Didier CLAMENS à Alain ABADIE, Alain CRIVELLA à Christian PEREZ, Daniel DONADIO à Rodolphe PORTOLES, Paul GRAND à Christian MOULIS, Sophie LARAN à Pierre-Antoine LEVI, Véronique MALY à Mathieu ALBERT, Gaël TABARLY à Valérie RABAULT.

Absents Excusés : 7

Mesdames, Messieurs, Pauline BLANC, Marc BOURDONCLE, Alain GABACH, José GONZALEZ, Gérard ROUTIER, Isabelle SOULAYRES, Michel WEILL.

Secrétaire de Séance : Monsieur Christian PEREZ

**Monsieur Jean-Martial DEJEAN donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,**

Le budget primitif 2017 du budget annexe des transports s'équilibre en dépenses et recettes en section de fonctionnement à hauteur de 5 242 600 € et à hauteur de 6 000 € en section d'investissement.

Section de Fonctionnement :

Le budget retrace essentiellement en dépenses la contribution forfaitaire de base actualisée d'un montant de 5 010 000 €, conformément à la Délégation de Service Public passée avec la SEMTM et à ses avenants.

Il est inscrit également des compensations tarifaires à hauteur de 172 000 €.

Le budget s'équilibre essentiellement en recettes par le versement transport, la DGD transports et la participation du budget principal, dont les montants respectifs sont les suivants :

- Versement Transport : 3 800 000 €
- DGD Transports : 700 000 €
- Participation d'équilibre du budget principal GMCA à hauteur de 742 600 €.

Section d'Investissement :

Un montant de 6 000 € pour le rachat des actions détenu par le Groupe Dexia dans le capital de la Société d'Economie Mixte des Transports Montalbanais (SEMTM).

BUDGET 2017

F/I	R/O	DEPENSE		RECETTE			
		Chapitre	Proposition	Chapitre	Proposition		
EXPLOITATION	REEL	011	CHARGES A CARACTERES GENERAL	2 600	73	IMPOTS ET TAXES	3 800 000
		014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	25 000	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 442 600
		65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 207 000			
		66	CHARGES FINANCIERES	2 000			
		Total Dépenses Réelles Exploitation		5 236 600	Total Recettes Réelles Exploitation		5 242 600
	ORDRE	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 000			
		Total Dépenses Ordre Fonctionnement		6 000	Total Recettes Ordre Fonctionnement		0
TOTAL DEPENSES EXPLOITATION		5 242 600	TOTAL RECETTES EXPLOITATION		5 242 600		

F/I	R/O	DEPENSE		RECETTE			
		Chapitre	Proposition	Chapitre	Proposition		
INVESTISSEMENT	REEL	26	TITRES ET VALEURS	6 000			
		Total Dépenses Réelles Investissement		6 000	Total Recettes Réelles Investissement		0
	ORDRE				21	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	6 000
		Total Dépenses Ordre Investissement		0	Total Recettes Ordre Investissement		6 000
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		6 000	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		6 000		

TOTAL DEPENSES	5 248 600	TOTAL RECETTES	5 248 600
-----------------------	------------------	-----------------------	------------------

Considérant que tous les conseillers communautaires ont reçu la version réglementaire et détaillée du Budget Primitif Annexe Transports Urbains 2017, avec la convocation de la présente séance,

Au vu de ces éléments, et conformément à l'avis favorable de la Conférence des Vice-Présidents du 14 décembre 2016, il vous est proposé de bien vouloir :

- adopter le Budget Primitif Annexe Transports Urbains pour l'exercice 2017.

Entendu le présent exposé,

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire décide :

- d'adopter le Budget Primitif Annexe Transports Urbains pour l'exercice 2017.

ADOPTÉE PAR 39 VOIX POUR, 5 VOIX CONTRE

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

23 DEC. 2016

De sa publication le :

23 DEC. 2016

et/ou notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 22 décembre 2016

La Présidente,
Brigitte BAREGES

